

COMPTE-RENDU
SEANCE DU 4 JUIN 2019
18H15

Excusés : Mme Christelle Varache, MM. Michel Cussaguet et Alexis Zubritovsky

Décisions modificatives

Il est nécessaire de prendre les DM suivantes :

- 020 dépenses imprévues -386,00
- 10226 taxe d'aménagement +386,00

- 020 dépenses imprévues -56,00
- 2183/82 informatique mairie +56,00

Avancement de grade et modification du temps de travail

Monsieur le Maire informe le conseil que Corinne Sauvion a obtenu l'examen professionnel d'adjoint technique principal 2^e classe. Il convient donc de créer ce poste et de procéder à l'avancement de grade.

D'autre part, Corinne effectue 2h complémentaires chaque semaine pour effectuer les commandes à la cantine. Ces heures n'étaient pas prévues dans son contrat, il est donc nécessaire d'augmenter son temps de travail de 32h58 à 35h.

Groupement de commandes gaz – SDEG 16

Le SDEG 16 propose d'adhérer au groupement de commandes pour le gaz, comme nous le faisons déjà pour l'électricité au tarif jaune à la salle polyvalente. Ce groupement permet d'obtenir des tarifs inférieurs de 13%. Nous adhérons donc à ce groupement pour le contrat de gaz à l'école.

Entretien poteaux incendie

Le gestionnaire du réseau d'eau ayant changé, il faut passer une convention avec la Saur pour l'entretien des poteaux incendie. Le contrat est de 29€ HT par poteau et

par an. Nous prenons également les options de peinture (9,25€ HT) et de désherbage (7,20€ HT).

Statuts Grand Cognac

Nous devons validé la modification des statuts de Grand Cognac avec la prise de la compétence optionnelle relative à la création et la gestion de MSAP (maison de services au public) et la précision des horaires sur la compétence facultative relative à l'enfance jeunesse.

Questions diverses

-école

L'achat d'un vidéoprojecteur sera financé par l'agglo.

Mmes Caillaud et Bogart vont changer de classe pour que Mme Bogart soit plus près du bureau des enseignants.

La rampe d'accès côté nord de la garderie a été installée par l'agglo comme prévu.

- arrêt minute tabac

Les locataires se stationnant trop souvent et trop longtemps sur les places devant le tabac, il est envisagé de matérialiser un arrêt minute à cet emplacement.

- Foot Chassors

Le club de foot de Chassors a demandé à occuper le terrain pour leurs entrainements 2 fois par semaine. Ils pourront avoir accès aux vestiaires. Le conseil donne son accord et demande à ce qu'une convention de mise à disposition soit signée.

- Adressage

Plusieurs rues devront être changées et renumérotées à la Jarrie : la rue des puits devra être renommée puisqu'il existe une impasse du puits à Rulle ; la rue des sapins commencera plus tôt et sera renumérotée ; la rue du vieux chêne sera plus longue et remplacera la rue du noyer vert.

Jean-Pierre Meunier a réuni les habitants de la rue et du lotissement de l'ouche barette. Il a été décidé que le lotissement de l'ouche barette deviendrait l'allée de l'ouche barette et la rue de l'ouche barette sera modifiée en rue des vergers.

- Monsieur le Maire expose au conseil que le bourg est sale depuis qu'on ne peut plus utiliser de désherbant. Il faut trouver un moyen de sensibiliser les habitants pour que chacun entretienne devant sa porte. Un courrier pourrait être distribué à chaque foyer.

Monsieur le Maire suggère que la SEP organise une journée citoyenne de nettoyage.

- AMS

L'AMS a demandé à ce que la commune offre l'apéritif lors de leur manifestation auto moto rétro du 16 juin. Après concertation, le conseil décide de ne pas accéder à cette demande. En effet, l'apéritif serait pour 450 personnes, c'est un budget trop important pour la commune. De plus, la responsabilité de la commune serait engagée si certains consommaient trop d'alcool.